

**COMMUNE DE**  
**MORANCEZ**  
**28630**

Nombre  
de membres : 19

Présents : 19

Pouvoir : 0

Exprimés : 19

L'an deux mille vingt-six, le vendredi 20 mars à dix-huit heures trente minutes, les membres du Conseil Municipal légalement convoqués, se sont réunis dans la salle du conseil municipale, en séance publique sous la présidence de Monsieur BESNARD Gérard.

**Etaient présents :**

M. **BESNARD** Gérard, Mme CROSNIER Dominique, M. BRAULT Jacky, Mme TOURON Elodie, M. BIZET Florent, Mme CAPRETTI Corine, M. DURAND Rémy, Mme CHRISTIEN Chloé, M. FEUGUEUR Stéphan, Mme FREQUELIN Isabelle, M. LEPRINCE Laurent, Mme HUBERT Martine, M. LORTHIOIS Eric, Mme LOTTIN Patricia, M. LOUIS François, Mme MARCO-CHOISEAU Caroline, M. PERIA Thierry, Mme MENAGER Karelle, M. VIGNE Dominique

**Absents excusés :**

Date de  
convocation :  
17/03/2026

**Secrétaire de séance** : Madame CHRISTIEN Chloé est élue secrétaire de séance, conformément à l'article L 2121-15 du code général des collectivités territoriales.

***Délibération 27-2026***

**OBJET : Représentant à l'assemblée spéciale et Assemblée Générale  
Ordinaires et Extraordinaires des actionnaires de la Société Publique  
Locale (SPL) « Chartres Aménagement »**

Vu le Code général des Collectivités territoriales, notamment ses articles L 1524-5 et R 1524-3 et suivants

Vu le code du Commerce

**Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité**

- **Désigne** Monsieur Gérard BESNARD comme représentant à l'Assemblée Spéciale de la SPL « Chartres Aménagement »
- 
- **Autorise** Monsieur Gérard BESNARD à accepter toute fonction qui pourrait lui être confiée par l'Assemblée Spéciale, notamment sa présidence
- 
- **Désigne** Monsieur Gérard BESNARD comme représentant permanent aux assemblées Générales Ordinaires et Extraordinaires des actionnaires de la SPL « Chartres Aménagement »

